

LENAT DISTRIBUTION

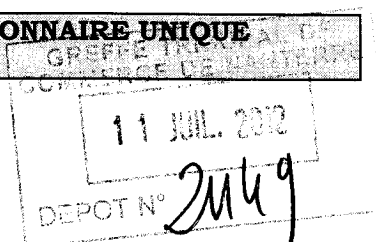
Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 €

Siège social : 40/44 Grande Rue
92310 - SEVRES

RCS NANTERRE B 523 504 660

PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2012

L'an deux mil douze,
Le trente juin,



Monsieur Xavier QUILLIOT, demeurant à PARIS (75116) – 135 Avenue de Malakoff, **Associé unique** de la Société « **Lénat Distribution** », en sa qualité de propriétaire de la totalité des MILLE (1.000) actions représentant le capital social, et Président de ladite Société,

a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION :

L'Associé unique décide de modifier ainsi qu'il suit, l'objet social et l'article 2 des statuts y afférent :

ARTICLE 2 - OBJET SOCIAL :

- **VENTE EN GROS, DEMI-GROS ET AU DETAIL DE TOUS PRODUITS BIOLOGIQUES ALIMENTAIRES OU NON ALIMENTAIRES DISTRIBUES DANS LES MAGASINS DE TYPE « BIOLOGIQUE ».**

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION :

L'Associé unique a décidé de transférer le siège social de la société à :

**25 Avenue de l'Europe
92310 - SEVRES,**

à compter du 1^{er} juillet 2012.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts relatif au siège social.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, lecture faite, a été signé par l'Actionnaire unique.